

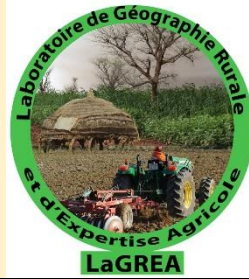


UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
(UAC)  
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES (FASHS)



**INDEXATIONS**

- [Google scholar](#)
- [academia.edu](#)
- [issuu](#)
- [orcid](#)



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise  
Agricole (LaGREA)

*Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement  
(J\_GRAD)*



ISSN : 1840-9962

*N °001, juin 2023*

*Volume 4*

## COMITE DE PUBLICATION

- Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE  
**Rédacteur en Chef** : Professeur Bernard FANGNON  
**Conseiller Scientifique** : Professeur Brice SINSIN

## COMITE SCIENTIFIQUE

- |  |   |
|--|---|
| BOKO Michel (UAC, Bénin)                                       | TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)                   |
| SINSIN Brice (UAC, Bénin)                                      | SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)               |
| ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso) | OGOUALE Euloge (UAC, Bénin)                                       |
| AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)                                   | HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)                                   |
| AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)                                   | CLEDJO Placide (UAC, Bénin)                                       |
| TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)                                 | CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)                    |
| TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)                              | OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)                                 |
| KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)              | ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)                                    |
| GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)                             | KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire) |
| OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo)                            | YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin)                         |
| CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France) | HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)                                     |
| SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)                                     | BABATOUNDE Séverin (UAC, Bénin)                                   |
| VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)                            |   |

## COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

**ISSN : 1840-9962**

**Dépôt légal** : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

<b>SOMMAIRE</b>		
<b>N°</b>	<b>TITRES</b>	<b>Pages</b>
1	<b>ZOGBO Zady Edouard:</b> <i>La transformation du riz paddy et ses impacts socioeconomiques dans la Sous-Préfecture de Sakassou</i>	04-24
2	<b>YANOGO Pawendkigou Isidore, MAIGA Yaya:</b> <i>exploitation de bas-fonds dans la commune rurale de kyon : entre diversification, recomposition des systèmes de cultures et organisation sociale du travail</i>	25-39
3	<b>AZIAN Déhalé Donatien, SODJI Jean, OUASSA Pierre, VISSIN Expédit Wilfrid :</b> <i>Risques hydroclimatiques et production agricole dans l'arrondissement d'Athiémé (commune d'Athiémé) au Bénin (Afrique de l'Ouest)</i>	40-52
4	<b>TAPE Sophie Pulcherie :</b> <i>Circuit de commercialisation des produits vivriers dans le departement d' Ayame (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)</i>	53-66
5	<b>KONAN Aya Suzanne &amp; KOUAME Kanhou Baudelaire :</b> <i>Le marché de Gros de Bouaké dans l'approvisionnement et la distribution de l'oignon en Côte d'Ivoire</i>	67-84
6	<b>IDRISSOU Akim Babatoundé, GUEDENON Dèhou Janvier, DAKOU Bio Sylvestre, DABA Moussilima, GIBIGAYE Moussa :</b> <i>Commercialisation de sculptures sur bois et activite touristique dans l'atlantique et le littoral (Sud du Bénin)</i>	85-101
7	<b>SAIDOU Abdoulkarimou :</b> <i>Effets des changements climatiques sur le périmètre hydro-agricole de Konni au sud du Niger</i>	102-118
8	<b>TOGNON Mivossin Philippe, AHODO-OUNSOU Nadohou Alodédji Richard, TOHOZIN Antoine Yves :</b> <i>Pratiques des acteurs et gouvernance fonciere dans l'espace periurbain de la commune d'Avrankou (Sud Bénin)</i>	119-132
9	<b>MONTCHO Guillaume, TENTE Brice et DJAUGA Mama :</b> <i>Structure des ligneux de la forêt classée des trois rivières (FC-TR), à l'Est de l'axe Dunkassa-Monrou</i>	133-148
10	<b>KONAN Kouame Hyacinthe, KONE Basoma, SORO Gnougogninri Makany :</b> <i>Orpaillage et autonomisation de la femme à Zievasso dans la Sous-Préfecture D'odienne (Nord-Ouest de la Cote d'Ivoire)</i>	149-160
11	<b>GBESSO K. Florence et ADEGNANDJOU Josias:</b> <i>Activités agricoles et developpement local dans la commune de houeyogbe (Département du Mono)</i>	161-176
12	<b>ABDOULAYE1 Awali, WARI ABOUBAKAR Moussa, BASSE Guy Aymard, HINDE Gbégnimon, ADIGOUN Adétola Fabienne, TASSIGUI SIO Sabi :</b> <i>Effets des systemes culturaux sur l'environnement dans la commune de Ouaké</i>	177-193

## CIRCUIT DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS DANS LE DEPARTEMENT D'AYAME (SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

### MARKETING CIRCUIT FOR FOOD PRODUCTS IN THE AYAME DEPARTMENT (SOUTH-EAST IVORY COAST)

**SOPHIE PULCHERIE TAPE**

Enseignante chercheure  
Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo-Côte d'Ivoire)  
BP 1328 Korhogo  
E-mail : [pultap78@yahoo.fr](mailto:pultap78@yahoo.fr)  
00 (225) 0758449910

#### RESUME

*La présente étude s'inscrit dans le cadre de l'approvisionnement et de l'alimentation des populations urbaines par leurs campagnes environnantes. Il insiste sur les difficultés rencontrées par les producteurs dans leurs activités et les impacts de ceux-ci sur l'alimentation des populations urbaines. Cet article a pour objectif d'examiner la situation vivrière et l'approvisionnement de la ville d'Ayamé en produits vivriers par ses campagnes environnantes. Il met un accent particulier sur une typologie des circuits de commercialisation du vivrier dans ladite localité. Notre étude s'est basée sur la recherche documentaire et des investigations de terrains dans la logique d'une collecte de données qualitative et quantitative. Les résultats révèlent que le vivrier disponible à Ayamé est dominé par la banane plantain, le manioc et le Taro. Par ailleurs, l'approvisionnement de la ville se fait suivant des circuits directs et indirects à travers des voies de communications terrestre et lacustre. Le relief accidenté, le délaissement des cultures vivrières au détriment des cultures de rente, la peur de la traversée de l'eau à pirogue, l'enclavement de certains espaces de production et le réajustement de certains faits sociaux comme le changement du jour du marché fait par les autorités coutumières, sont d'autant de facteurs qui limite la disponibilité du vivrier à Ayamé.*

**Mots clés :** Commercialisation, Produits vivriers, Ayamé, Côte d'Ivoire.

#### ABSTRACT

*This study is integrated in the logic of supplying and feeding urban population by their rural countryside. It emphasizes on difficulties encountered by rural food farmers in their activities and the impacts of these issues on the urban population. This study is integrated in the logic of supplying and feeding urban population by their rural countryside. It emphasizes on difficulties encountered by rural food farmers in their activities and the impacts of these issues on the urban population. The objective of this article is to examine the food situation and the supply of food products to Ayamé city from its surrounding countryside. It shows particular emphasis on the typology of food marketing channel in this locality. This study was based on documentary research and field investigations in the logic of qualitative and quantitative data collection. The results reveal that the food crops available in Ayamé are dominated by plantains, cassava and taro. In addition, the city is supplied through direct and indirect circuits via land and lake communication way. Rugged terrain, abandonment of food crops to the detriment of cash crops, the fear of crossing the water by canoe, isolation of many production areas and the readjustment of certain social facts are all the factors that limit the availability of food crops in this City.*

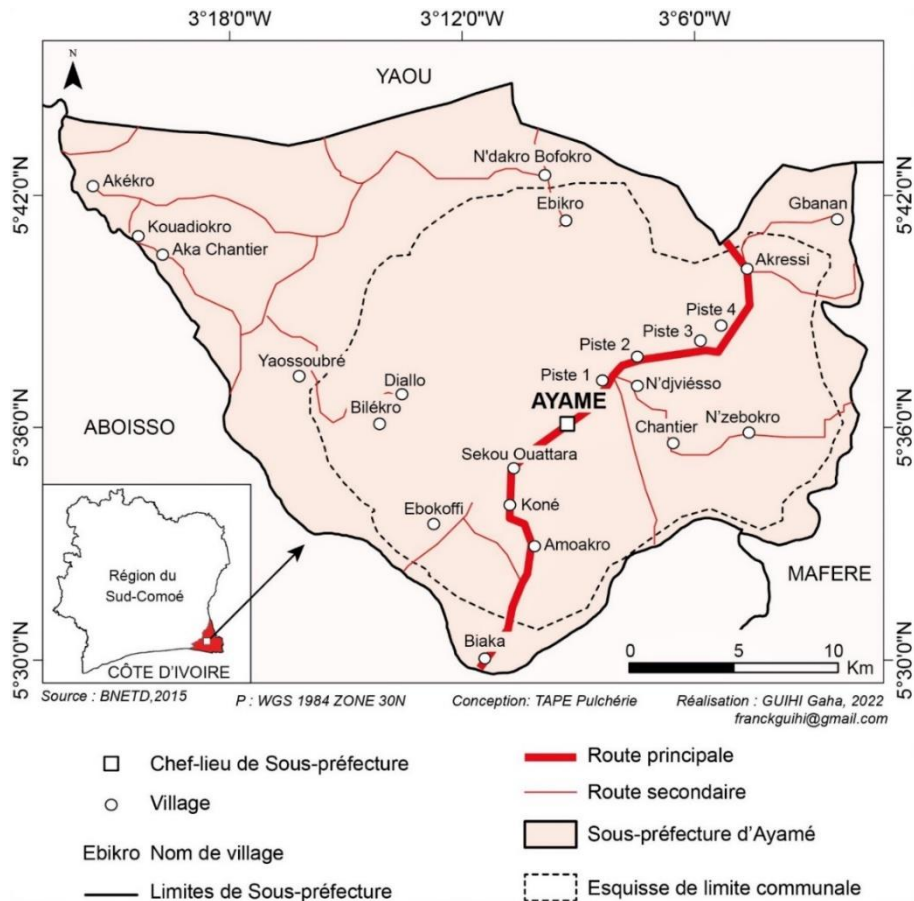
**Keys words:** Marketing, Food products, Ayamé, Côte d'Ivoire.

## 1-INTRODUCTION

La population ivoirienne connaît une croissance importante depuis son année d'indépendance. Estimée à 6.709.600 d'habitants en 1975, cette population est passée de 15.366.672 habitants en 1998 (RGPH, 1998) pour atteindre 22.671.331 d'habitants en 2014, avec une population urbaine de 11.276.646 d'habitants ; soit 49,7% de la population totale (RGPH, 2014). La ville d'Ayamé n'est pas en marge de cette réalité démographique. Localisée dans la région du Sud Comoé à l'Est de la Côte d'Ivoire et distante de 142 kilomètres de la ville d'Abidjan la capitale économique, Ayamé comptait 8.601 habitants en 2014 sur une superficie de 674 km<sup>2</sup>. Sa population de 2021 était estimée à 14.196 habitants selon le Recensement Général de la population et de l'Habitat (RGPH, 2014). Cette population urbaine a donc des besoins alimentaires. Son hinterland rural sera sollicité pour combler cette nécessité nutritionnelle. C'est en cela que R. Brunet (2006), cité par Alexandre le Moine (p. 122), atteste que l'aménagement d'un espace urbain va de pair avec son espace rural environnant. Ainsi, l'arrière-pays rural d'une ville se définit par une activité agricole, particulièrement les cultures vivrières dont dépendent les populations urbaines pour assurer leur vie quotidienne (FAO 2012). Toutefois, le mécontentement des populations face aux prix du vivrier et la régression du nombre de commerçants de vivriers sur les marchés de la ville d'Ayamé met en question l'efficacité des circuits de ravitaillement. Ces constats laissent émerger les questions suivantes :

- Quels sont les facteurs géographiques qui limitent la disponibilité des produits vivriers sur le marché d'Ayamé ?
- Quelle est la structuration spatiale des circuits d'approvisionnement vivrier de la ville d'Ayamé ?





**Figure 1 : Présentation de la sous-préfecture d'Ayamé**

## 2-Matériel et méthodes

La recherche documentaire s'est orientée autour des ouvrages scientifiques à savoir les thèses, des mémoires, des ouvrages généraux et techniques, des rapports techniques et des articles scientifiques relatifs aux systèmes d'approvisionnement, aux problématiques de l'approvisionnement des espaces et à l'apport de l'approvisionnement sur les revenus paysans.

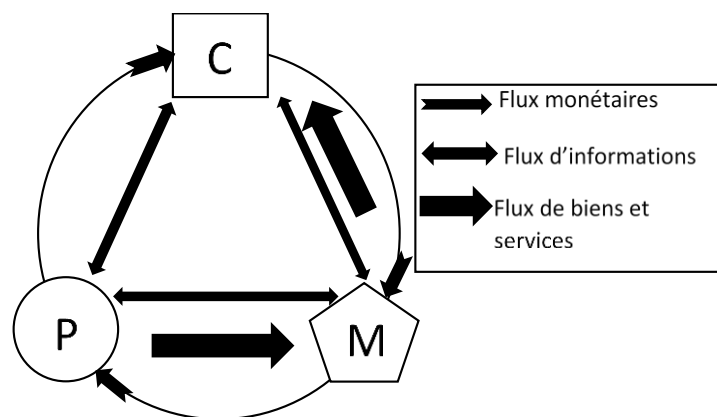
L'observation directe s'est focalisée sur les unités d'observation suivantes : les espaces ruraux de production vivrière autour de l'aire d'étude, les marchés urbains de la ville d'Ayamé, les voies et moyens de transport utilisés pour l'approvisionnement des marchés.

Le traitement des données recueillies s'est fait par voie analytique à travers le traitement de texte avec le logiciel Microsoft Word 2016, par voie statistique à l'aide du logiciel Microsoft Excel 2016 et par voie cartographique en s'outillant du logiciel QGIS Version 3.16.

### **Cadre théorique : Application de la théorie du circuit économique en géographie**

Cette théorie identifie trois pôles. D'abord Les espaces de production vivrière (**P**), ensuite la consommation (**C**) qui représente les ménages urbains et enfin les marchés de la ville (**M**).

Entre les trois pôles du circuit, circulent des flux de trois types. Les flux de biens et de services partent des espaces ruraux, transitent par les marchés et accèdent aux ménages. Les flux monétaires circulent dans le sens contraire des flux matériels ; et les flux d'informations que sont les prix, la disponibilité, l'exigence de qualité exprimée par les consommateurs, la publicité (etc.) circulent dans les deux sens. Les résultats de la présente étude ont été obtenus dans la logique de cette théorie pour la description des circuits de commercialisation du vivier.



**Schéma 1** : *Modèle de la théorie du circuit économique en géographie (K. K. Valère, 2019, p22)*

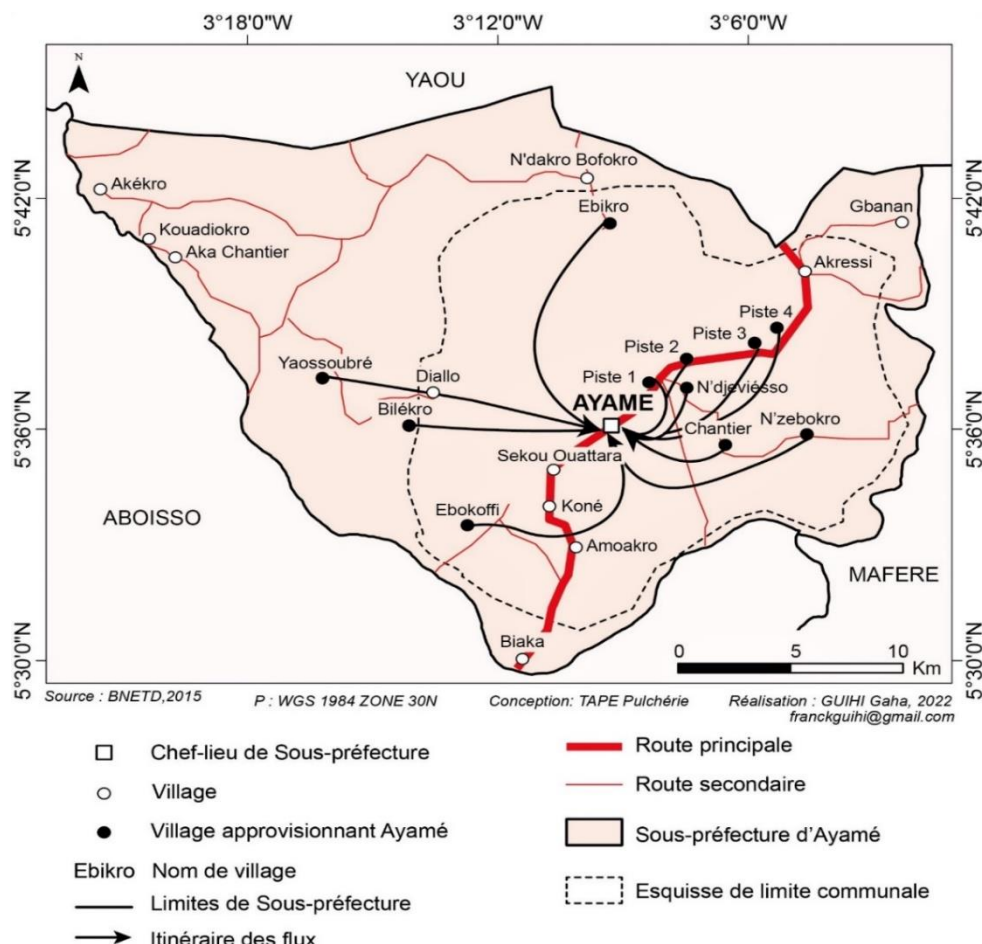
### 3-RESULTATS

#### 3-1-Les caractéristiques de la production vivrière d'Ayamé

Les espaces ruraux de la ville d'Ayamé se caractérisent par une production vivrière rurale essentiellement constituée de manioc, de taro, de l'igname (variété bêtê-bêtê), du riz et du maïs (**Photo 1 et 2**) ; et dominée par des femmes. En effet, les hommes ont donné une opportunité à leurs épouses en leur cédant l'agriculture vivrière. Cette situation concoure à l'épanouissement personnel de celles-ci et constitue également leur contribution aux besoins alimentaires familiaux. Il est aussi important de signifier un quasi délaissement des cultures vivrières par les agriculteurs au profit des cultures de rente en raison de leur rentabilité. Pourtant, le constat relatif à la disponibilité de la production vivrière est décevant. Il n'existe pas de données quantitatives de la production vivrière d'Ayamé. Aux dires des responsables de la Direction Départementale de l'Agriculture, la production vivrière allouée au ravitaillement urbain est insignifiante, même si les localités rurales assurant l'approvisionnement sont connues (**Figure 2**). L'infime partie à commercialiser ne suit aucune logique. En réalité, le vivrier arrive

uniquement sur les marchés urbains quand il n'a pas été commercialisé en cours de chemin. Le circuit de commercialisation n'est donc pas maîtrisé, car il échappe à toute logique commerciale. En effet, les productrices ne commercialisent que le surplus de leur production, car les  $\frac{3}{4}$  sont affectés aux besoins familiaux. L'igname qui est la culture de prédilection du peuple Agni est rare sur les marchés urbains de l'aire d'étude. En effet, elle constitue l'aliment de base de ce peuple. Elle est consommée en pâte appelée communément « foutou igname » ou en vapeur dénommée « bouillie d'igname ou Akpessi ». L'approvisionnement vivrier de la ville est donc complexe, car il fait intervenir des produits vivriers d'horizon lointain. La situation oblige les détaillantes d'Ayamé à s'approvisionner au marché d'Adjamé, une commune d'Abidjan distante de 142 km de l'aire d'étude.

Les villages qui approvisionnent les marchés de la ville d'Ayamé en produits vivriers sont représentés sur la figure ci-dessous.



**Figure 2** : Localisation des villages d'approvisionnement de la ville d'Ayamé en produits vivriers.



### 3-2- Les pôles commerciaux des produits vivriers de la ville d'Ayamé

La ville d'Ayamé compte deux principaux marchés notamment le marché central et le marché de bord (**Figure 3, Photo 1 et 2**). Ce sont des marchés hebdomadaires qui ont lieu chaque mercredi. La gestion de ces 2 pôles commerciaux du vivrier est assurée par la mairie, quand bien même que les décisions relatives à leur ouverture ou leur fermeture ou encore leur fonctionnement, soient prises par la royauté. A titre illustratif, jusqu'au mois de juillet 2022, le vendredi était désigné Jour des 2 marchés. En d'autres termes, les marchés étaient approvisionnés en produits vivriers qu'uniquement les vendredis. Depuis début août 2022, les 2 pôles commerciaux de la ville sont ravitaillés les mercredis. Lors de notre passage dans la localité pour les besoins d'enquête, les populations ne s'étaient pas encore accoutumées à cette décision royale et 75 % des interrogés s'en plaignaient, là où 52% se trompaient de jour de marché dans leurs réponses.

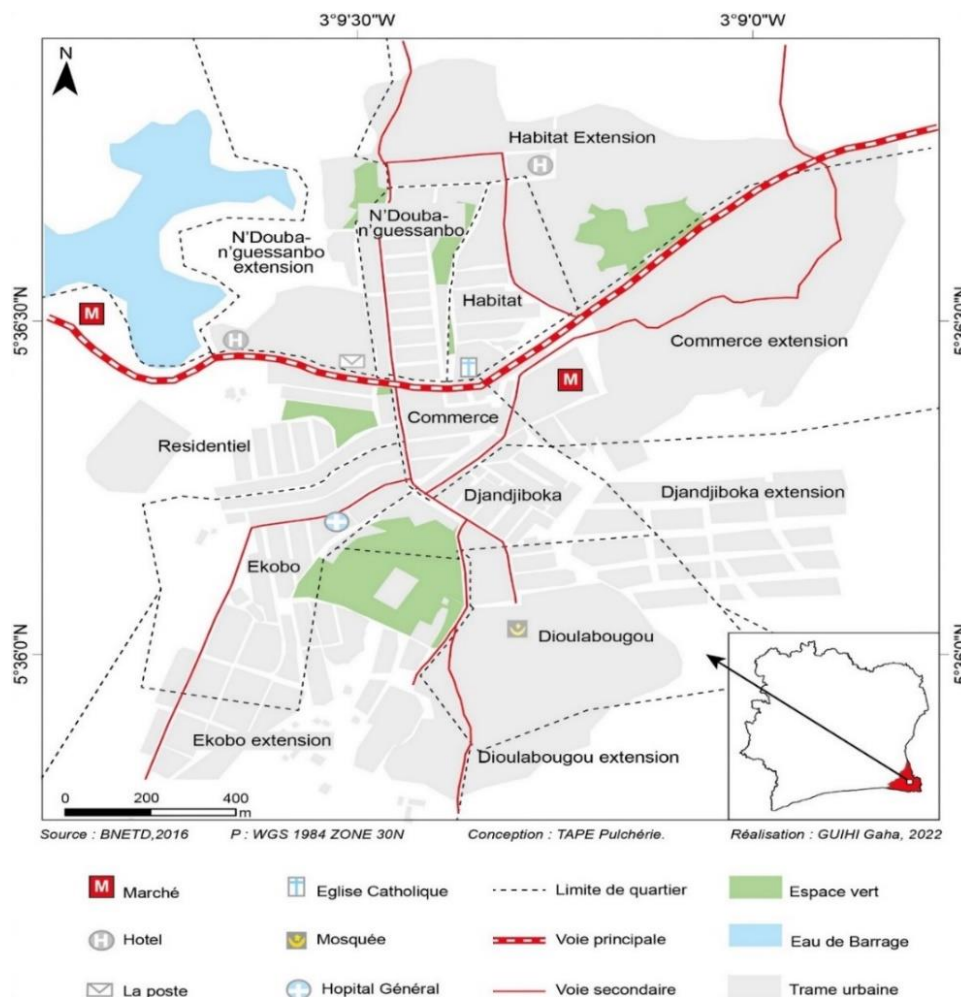


Figure 3 : Marchés urbains d'Ayamé

Cette carte indique que la ville d'Ayamé dispose de 2 marchés dont l'un est situé en plein centre-ville au quartier Commerce extension et l'autre aux abords du lac d'Ayamé à l'Ouest de la ville. Ce pôle commercial, appelé communément le marché de bord (**Photo 1**), tire son nom de sa situation en bordure du lac artificiel réalisé sur la rivière Bia. C'est un marché rural où les producteurs de vivriers étalent leurs produits qu'ils vendent généralement aux grossistes et détaillantes du marché central et aux consommateurs à la recherche de produits moins coûteux et frais. Ces producteurs proviennent des villages lacustres appelés « derrière l'eau » et des villages localisés sur la voie terrestre. La convergence des acteurs du vivrier vers ce marché s'explique par ses abords lacustres et sa proximité de la route principale. Ce pôle commercial connaît une plus grande affluence que le marché central (**Photo 1**). En effet, en plus du coût réduit des produits vivriers, les grossistes et les consommateurs se ravitaillent également en produits halieutiques. Aussi, les producteurs ont-ils l'avantage de retourner dans leur village dans un délai de temps court, puisque la commercialisation de leurs produits se fait à la descente des pirogues en bordure de lac. De plus, les autres producteurs utilisant les véhicules de transport en commun à partir de la route ont très rapidement accès à ce marché en raison de sa localisation à l'entrée de la ville (**Figure 3**). Les échanges commerciaux ne durent qu'en une escale d'une demi-heure. Le marché de bord se caractérise donc par des échanges spontanés. D'ailleurs, hormis le mercredi, ce marché est quasi inexistant.



*Photo 1 : Vue du marché de bord d'Ayamé*

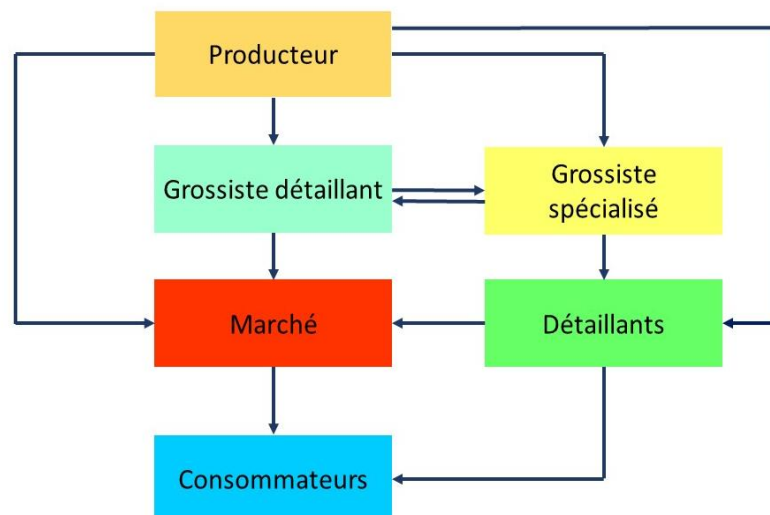
Quant au marché central, il reste ouvert de façon permanente toute la semaine ; sauf qu'il est mieux pourvu en produits vivriers les mercredis.



*Photo 2 : Marché central de la ville d'Ayamé*

### 3-3-Les circuits de commercialisation du vivrier à Ayamé

L'approvisionnement du marché de la ville d'Ayamé (**Figure 4**) se fait suivant le circuit direct qui est un système de commercialisation dans lequel le producteur vend directement sa production au consommateur et le circuit indirect qui quant à lui, est un système de commercialisation qui fait intervenir un nombre important d'intermédiaires, où la production est confiée à des grossistes et détaillants des marchés de la ville avant de parvenir aux consommateurs (**voir Schéma ci-dessous**).



*Schéma 2 : Circuits de commercialisation du vivrier dans la ville d'Ayamé*

Les prix du vivrier sur les marchés varient en fonction des périodes d'abondance (Novembre à Mars) et de manque (Avril à Octobre).

<b>Produit unitaire du vivrier</b>	<b>Prix (Fr CFA) moyen en période d'abondance (Novembre à Mars)</b>	<b>Prix (Fr CFA) moyen en période de manque (Avril à Octobre)</b>
<b>1 régime de banane</b>	1500	5000
<b>1 tas de banane plantain</b>	200	500
<b>1 sac de manioc</b>	3000	5000
<b>1 tas de manioc (en détail)</b>	100	400
<b>1 camion (Bachet) de manioc</b>	100 000	150 000

*Tableau 1 : Prix des produits vivriers sur le marché d'Ayamé*

La période de manque étant longue (7 mois), en raison des effets du changement climatique, les populations de la ville peinent à satisfaire leurs besoins en vivres. A cela s'ajoute le changement du jour du marché qui est passé du vendredi au mercredi selon la décision de la chefferie coutumière en août 2022. Le mécontentement de certains paysans qui profitaient du vendredi pour leur culte d'adoration à la mosquée de la ville a eu un impact sur son approvisionnement en vivrier. L'expression du mécontentement de ces paysans est la rupture de l'approvisionnement.

### **3-4-Transport du vivrier vers la ville**

Le transport du vivrier à la ville se fait par 2 voies, notamment par voie maritime et par voie terrestre (**Photo 3 et 4**). La recherche d'un profit optimal conduit les acteurs à opter pour le choix du chemin le plus court (Von Thunen). En effet, plus le domaine agricole est éloigné, plus la rente foncière diminue et ne favorise pas le producteur. Les producteurs du vivrier de l'aire d'étude suivent la logique de maximisation de profit en portant leur choix sur la voie la plus rentable.

Dans la commune d'Ayamé, les moyens de transports utilisés pour le ravitaillement de la ville sont les pirogues, les véhicules (Dyna), les motos à trois roues (tricycles) et le transport à pied. Le transporteur crée des devises à partir de son activité en fixant les prix du transport de vivrier par rapport à la distance, dépendante du prix du carburant. A Ayamé, les prix de location de hors-bord de pirogue varient entre 15 000 et 20 000 Francs. Mais pour le transport du vivrier, le prix est fixé par les transporteurs en fonction de la quantité de vivres à transporter. Le prix



varie entre 300 et 500 francs le sac ou le régime à transporter. Il en va de même pour les motos à trois roues dans le transport du vivrier.



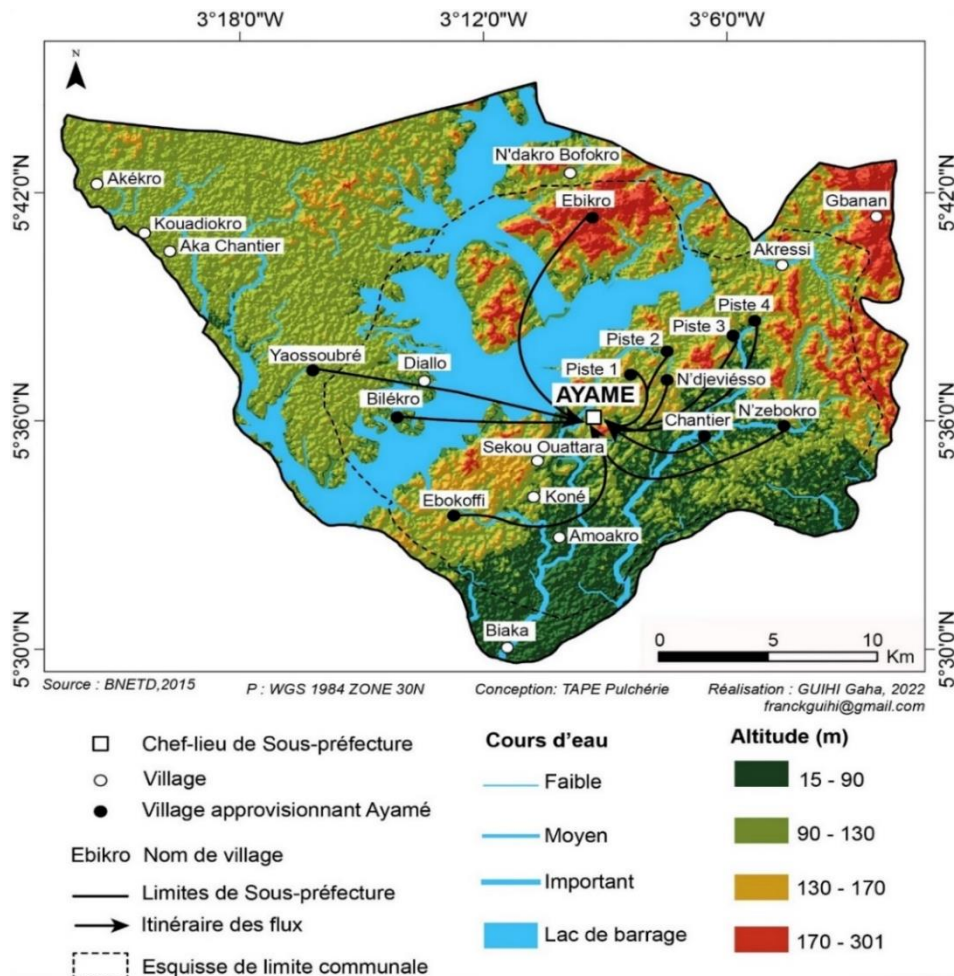
*Photo 3 : Pirogue pour le transport de personnes et de vivres*



*Photo 4 : Moto à trois (3) roues pour le transport de banane plantain*

Les transporteurs rencontrent d'énormes difficultés dans le transfert des produits vivriers des espaces de productions ruraux à la ville. Le mauvais état des routes, l'absence de route due au relief très accidenté, la peur de la traversée de l'eau par les paysans avec leurs marchandises à bord des pirogues représente les contraintes majeures rencontrées par les transporteurs (**Figure 2 et 4**). La pratique du vivrier est d'un apport considérable pour tous les maillons de la chaîne de valeur vivrière. Il est créateur d'emploi et participe à l'autonomisation des femmes, puisque leur présence se perçoit dans la production et la commercialisation (98%).





**Figure 4 :** Contraintes du milieu physique dans le transport du vivrier à la ville

Cette figure présente le milieu naturel d'Ayamé qui est constitué d'un réseau hydrographique relativement dense et d'un relief accidenté. Relativement à l'hydrographie, le Département d'Ayamé bénéficie du fleuve côtier Bia, de la rivière du même nom et du lac d'Ayamé sur lequel sont construits les barrages hydroélectriques d'Ayamé 1 et 2. C'est donc une zone bien drainée par des cours d'eau et un plan d'eau. L'accès à la ville se fait rapidement par voie d'eau, même si cette situation expose les populations à des risques lors des traversées. En rapport avec le relief, le site est accidenté dans le Département d'Ayamé et spécifiquement dans la ville d'étude. Cet état de fait ne facilite pas la pratique des cultures vivrières dans l'arrière-pays immédiat d'Ayamé ; d'où la rareté et l'indisponibilité du vivrier sur les marchés urbains étudiés.

## DISCUSSION

L'approvisionnement des villes en vivres se fait dans les relations d'interaction entre ville et campagne, où la campagne est sensée ravitailler la ville. Mais les études de A. K. Lazare *et al.*, (2014, p. 303) montre que les relations entre Dabou (ville de la Côte d'Ivoire) et ses villages périphériques ne respectent pas cette conception. Les campagnes périphériques sont plutôt

approvisionnées par la ville de Dabou du fait de l'importance accordée aux cultures d'exportation par les paysans, la non compatibilité du sol aux cultures vivrières et la rareté de terre. Les commerçantes de Dabou (49 km à l'Ouest d'Abidjan) se rendent à Abidjan et à Songon pour le ravitaillement de leurs marchés urbains en produits vivriers. Cette situation va de pair avec celle d'Ayamé où les détaillantes vont s'approvisionner au marché d'Adjamé, une commune d'Abidjan distante de 142 km de l'aire d'étude. D. D. A. Nassa (2010, p. 10) explique cette situation par les facteurs endogènes comme la dépendance de la Côte d'Ivoire à l'égard des exportations de produits de rente qui lui permettent d'acquérir des devises, entraînant ainsi une généralisation d'une agriculture commerciale d'exportation même dans les campagnes au détriment d'une agriculture nourricière. Par ailleurs, le vivrier produit dans l'arrière-pays rural de la ville d'Ayamé est essentiellement le taro, la banane plantain, le manioc, le riz, le maïs et l'igname. Ces produits sont acheminés des campagnes vers la ville suivant des circuits bien définis. D. D. A. NASSA (2010, p. 7) distingue le circuit direct du circuit indirect. En effet, pour lui, le circuit direct équivaut à la vente du vivre faite par le producteur aux commerçants sur le marché contrairement au circuit indirect qui fait intervenir plusieurs intermédiaires. Ce sont ces circuits qui ont été identifiés également dans notre zone d'étude. En fait, le circuit de commercialisation des produits vivriers de la ville d'Ayamé dépend d'une interaction synergique à la fois du producteur, du transporteur et du commerçant avant d'arriver au consommateur final, contrairement au circuit indépendant dans lequel le producteur assure sa propre activité. Aussi, les circuits sont-ils qualifiés par J. CHALEARD (2001, p. 88) de circuit long (plus de 15 Km) et court (dans un rayon de 15 Km) en fonction de la distance des espaces de productions à la ville où sont commercialisés les vivriers. Toutefois, S. P. TAPE *et al.* (2020, p. 79) ne manque pas de montrer la complémentarité de ces circuits en les associant à la fois au nombre d'intermédiaires dans la chaîne de valeur et à la distance de l'espace de production par rapport au marché.

## **CONCLUSION**

En définitive, il ressort de cette étude que les principales cultures vivrières commerciales des paysans du domaine rural de la commune d'Ayamé sont le manioc, la banane plantain, le riz, le maïs et l'igname. Les acteurs de la commercialisation qui sont principalement les producteurs, les commerçants, les transporteurs et les consommateurs acheminent les vivriers suivant des circuits de commercialisation dépendant ou indépendant. Toutefois, ces acteurs font faces à d'énormes difficultés limitant la disponibilité et l'accès aux vivriers par les consommateurs. Le relief accidenté, le délaissement des cultures vivrières au détriment des

cultures de rente, la peur de la traversée de l'eau à pirogue, l'enclavement de certains espaces de production et le réajustement de certains faits sociaux comme le changement du jour du marché ordonné par les autorités coutumières, sont d'autant de facteurs qui limite la disponibilité du vivrier à Ayamé.

## **BIBLIOGRAPHIE**

ATTA Koffi Lazare., GOGBE Téré et MOUSSOH André Armand, 2014, « La problématique de l'approvisionnement vivrier d'une ville secondaire dans le cadre des relations ville-campagne en pays Adioukrou : Dabou », In : European Scientific Journal, vol. 10, Num. 17, 293-308.

CHALEARD Jean Louis, 2001, Marchés et commerces des produits vivriers : Régions de Bouaké- Côte d'Ivoire, in : Grafigéo, n 16, coll. Mémoires et documents de l'UMR PRODIG, 92 p.

KOFFI Simplicie Yao, 2011, Etude géographique de la culture du coton dans la zone forestière du centre-Bandama : les cas de Bouaflé et de Yamoussoukro, thèse de Doctorat unique, Février 2011, Université de Cocody, 486 p.

KOUASSI Kouakou Valère, 2019 « Approvisionnement de la ville de Bouaké en produits vivriers ; au Centre de la Côte d'Ivoire », Mémoire de Master, Université Peleforo Gon Coulibaly, 110 p.

KOUASSI Kouakou Valère et TAPE Sophie Pulchérie 2021, vivriers marchands et revenus paysans dans la commune de Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire), in International Journal of Humanities and Social Science Research, Volume 7, Issue 5, 2021, 74-81.

MESSAOUDIK., 2003, Phénomène de mitage entre législation en matière d'aménagement et réalité d'urbanisation : cas de la commune de Beni Béchir, Wilaya de Skikda en Algérie, 220 p.

MOINE Alexandre., 2006 « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie » , in 'L'Espace Géographique' 2006/2 (Tome 35), 115-132.

NASSA Dabié Désiré Axel, 2010, Approvisionnement en produits vivriers d'une ville secondaire ivoirienne à l'ère de la mondialisation : l'exemple de Divo. Consulté le 18 novembre 2022, URL : [http:// halshs. Archives- ouvertes.fr/halshs\\_00746299](http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs_00746299)

PADILLA Martine., 1997, *La sécurité alimentaire des villes africaines : le rôle des SADA*, In : séminaire régional FAO-ISRA « Approvisionnement et distribution alimentaires des villes de l'Afrique francophone », coll. 'aliment dans les villes', Dakar, 26p.

TAPE Sophie Pulchérie, DINDJIN Médé Roger et KOUASSI Kouakou Valère, 2020, Approvisionnement de la ville de Bouake (centre de la Côte d'Ivoire) en produits vivriers, in revue de Géographie du Lardymes, N°25 – 14 e année, P 95-107.

WILHEM Laurence., 1997. *Les circuits d'approvisionnement et de distribution alimentaire des villes et le fonctionnement des marchés en Afrique et à Madagascar*, In : séminaire sous

*régional FAO-ISRA « Approvisionnement et distribution alimentaire des villes de l'Afrique francophone »* Dakar, 14-17 avril 1997. Collection « Aliment dans les villes », vol. 1, 45p.

## INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

### 1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREa) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

#### **Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural**

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

#### **Axe 2 : Economie rurale**

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

#### **Axe 3 : Genre et développement rural**

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;



- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

## **2. Instructions aux auteurs**

### **2.1. Politique éditoriale**

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

### **2.2. Soumission et forme des manuscrits**

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

**La période de soumission des manuscrits est de : 10 août au 10 septembre 2022.**

**Retour d'évaluation : 10 octobre 2022.**

**Date de publication : 15 décembre 2022.**

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) à l'adresse: [journalgrad35@gmail.com](mailto:journalgrad35@gmail.com) avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa\_gibigaye@yahoo.fr>.

#### **2.2.1. Langue de publication**

*J\_GRAD* publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

#### **2.2.2. Page de titre**

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

#### **2.2.3. Résumé**

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

#### **2.2.4. Introduction**

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

#### **2.2.5. Corps du sujet**

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

##### **2.2.5.1 Introduction**

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

### **2.2.5.2 Matériel et méthodes**

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

### **2.3.5.3 Résultats**

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

### **2.2.5.4 Discussion**

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

### **2.2.6 Conclusion**

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts).

Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre: (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

### **2.2.7. Rédaction du texte**

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

### **2.2.8. Remerciements**

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

### **2.2.9. Références**

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

#### **Exemples :**

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issu du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

### 2.2.10. Références bibliographiques

#### Article dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

#### Ouvrages, rapport

IGUE Oguniola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

#### Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

#### Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

#### Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

### 2.3. Frais d'inscription

#### Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <[journalgrad35@gmail.com](mailto:journalgrad35@gmail.com)> avec copie à **Monsieur Moussa GIBIGAYE** <[moussa\\_gibigaye@yahoo.fr](mailto:moussa_gibigaye@yahoo.fr)>.

### 2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77